

Cap au vert, des vacances pour les enfants malades



© ENH

Permettre à des enfants gravement malades de partir en vacances, c'est leur donner de l'énergie pour continuer à lutter.

Depuis 1994, la Fondation de France propose, en partenariat avec l'Union des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.), le programme « Cap au vert ». Ce dernier leur permet

de partir en vacances avec des enfants bien portants dans des centres de vacances classiques, tout en bénéficiant d'un encadrement médical adapté. Relayée par plusieurs services hospitaliers et associations, cette initiative a permis à 131 enfants de partir en vacances en 2006. Une parenthèse où ils ont pu se prouver – et prouver à leurs parents – qu'ils pouvaient vivre normalement et de façon autonome. Une aventure également riche pour les enfants en bonne santé qui ont découvert des enfants très malades et pourtant gais et courageux. Quant aux animateurs, ils n'oublieront pas cette expérience pleine de sens, émouvante et enrichissante à la fois. ■

Pour agir, votre don est une force

Chaque année, les dons de la collecte sont de plus en plus nombreux. Pour y parvenir, une stratégie annuelle de marketing direct est établie selon la sensibilité des donateurs, leur profil, et la saisonnalité des thèmes. Cet été par exemple, certains d'entre eux seront approchés par courrier, d'autres par téléphone. Les donateurs recevront un mailing de fidélisation sur le thème des soins palliatifs et de la lutte contre la douleur

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut distribuer ses prix, bourses et subventions que grâce à la générosité de ses donateurs.

tandis que de nouveaux donateurs seront approchés sur le thème de la recherche médicale sur la leucémie. L'hiver sera quant à lui plutôt consacré à sensibiliser les donateurs à la montée des précarités. ■

zoom. 506 000. C'est le nombre de donateurs* de la Fondation de France.

*actifs entre 2003 et 2006

Le Crédit Agricole s'engage aux côtés de la Fondation de France



CRÉDIT AGRICOLE S.A.



© ENH

Grâce à l'engagement du Crédit Agricole S.A., de nombreux enfants issus de classes moyennes pourront devenir des citoyens responsables et acteurs de leur environnement après leur séjour à Branféré.

Le 4 avril dernier, Yves Sabouret, président de la Fondation de France et René Carron, président de Crédit Agricole S.A., signaient une convention de partenariat qui fera bientôt le bonheur de centaines d'enfants. La Banque s'engage à financer à hauteur de 75 000 euros sur 2 ans des bourses permettant à des jeunes issus de classes moyennes, et ne bénéficiant d'ordinaire d'aucune aide, de partir en séjour à moindre coût à l'École Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme,

au sein du parc de Branféré dans le Morbihan. Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les plus jeunes aux grands enjeux liés à la protection de l'environnement. Toujours pour favoriser l'accès de notre patrimoine naturel ou culturel au plus grand nombre, le Crédit Agricole S.A. s'engagera très prochainement dans un second partenariat visant à faire découvrir, via le programme Enfance de la Fondation de France, des pratiques artistiques aux enfants de 6 à 12 ans. ■